

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Assistance et des Œuvres
Universitaires

N° _____/MINESUP/DAOU/SDAE/SBA/emm

17 / 00279

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

Department of Student Assistance
and Welfare

Yaoundé, le

17 0 JUL 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE (Plusieurs Diffusions)

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le Royaume du Maroc met à la disposition du Gouvernement camerounais cinquante (50) bourses d'études supérieures au titre de l'année académique 2017/2018 réparties ainsi qu'il suit :

- 45 bourses pour le niveau universitaire ;
- 05 bourses pour le Master et le Doctorat.

Ces bourses s'adressent aux jeunes camerounais et portent sur les domaines d'études suivants : Classes Préparatoires ; Sciences Appliquées ; Commerce et Gestion ; Architecture ; Arts et Métiers ; Agronomie ; Médecine Générale ; Médecine Dentaire ; Pharmacie ; Mathématiques ; Mathématiques-Informatique ; Sciences de la Vie ; Biologie-Chimie-Géologie ; Mathématiques-Informatique-Physique ; Droit ; Sciences Economiques et Gestion ; Tourisme.

Critères d'éligibilité:

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre en parfaite santé physique et mentale ;

Pour le cycle Universitaire:

- Etre âgé(e) de 22 ans au plus;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat de la session 2016 ou 2017 obtenu avec la mention Très-Bien pour la Médecine ; Bien pour les filières d'Ingénierie et la Pharmacie; Assez-Bien pour les autres filières.

Pour le cycle Post-universitaire:

- Etre âgé(e) de 32 ans au plus;
- Etre titulaire d'une Licence ou d'un Master, session 2016 ou 2017, avec la mention Bien au moins.

Composition du dossier :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur indiquant le sexe, l'âge, la région d'origine, la filière choisie et enfin le contact téléphonique et électronique ;
- un formulaire dûment rempli et imprimé sur le site « www .amci.ma » ;
- deux copies de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- un certificat de nationalité ;

- un extrait de casier judiciaire ;
- deux photocopies du passeport (si disponible) ;
- les bulletins de notes annuelles des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- deux copies certifiées conformes de l'Attestation de Réussite au Baccalauréat assortie de deux photocopies légalisées du Relevé de Notes;
- une copie certifiée conforme de l'Attestation de Réussite au Probatoire ou de son relevé de notes ;
- une photocopie certifiée du BEPC ;
- un Certificat Médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie infectieuse et contagieuse notamment la tuberculose ;
- 3 photos d'identité récentes, en couleur, comportant au verso les noms, prénoms et la nationalité du candidat ;
- une enveloppe format A4.
- deux copies certifiées conformes des Diplômes, et des Relevés de Notes universitaires ainsi que les programmes d'études suivis (pour les candidats de niveau post-universitaire) ;
- une copie du projet de recherche ou du mémoire (pour le niveau post-universitaire).

Les dossiers complets en 02 exemplaires dont 01 photocopie et 01 original (pièces certifiées) doivent être déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, Immeuble Ministériel n°2, porte 1504 au plus tard le 21 Juillet 2017 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

N.B:

- Les bourses post-universitaires sont prioritairement destinées aux anciens boursiers du Maroc ayant obtenu l'inscription et l'autorisation d'un Enseignant encadreur.

- Pour de plus amples informations sur les établissements publics de formation, la procédure et les formalités d'inscription au Maroc, bien vouloir consulter les sites suivants : www.amci.ma; www.enssup.gov.ma; www.men.gov.ma.

- Les dossiers incomplets seront rejetés.

Copie :

- CRTV
- Cameroon Tribune.
- DSI/MINESUP



Jacques Famo Ndongo